

**TROISIEME COURRIER du Comité de Liaison Européen  
pour le Congrès d'Octobre 93 sur la Formation du psychanalyste**

L'objet de ce courrier est de vous communiquer les résultats obtenus par notre réunion inter-associative européenne, du 13 Décembre 92 à Bruxelles.

La matinée était, en principe, consacrée à la définition des thèmes à traiter durant les cinq demies journées du congrès, et l'après-midi à des décisions concernant son organisation matérielle.

Certains collègues de Strasbourg posent d'emblée la question de savoir si nous ne payons pas trop cher la salle du Conseil de l'Europe; elle nous est certes gratuitement accordée, mais au titre d'un budget (qui n'est toujours pas voté par les pays concernés) destiné à couvrir les frais d'une recherche, à laquelle nous sommes donc censés participer, concernant les suites de grandes catastrophes comme celle de Tchernobyl.

Il est répondu par certains que c'est plutôt une chance qu'il nous soit donné l'occasion de traiter, moyennant l'octroi d'une partie de notre temps, une question d'ordre politique, dont il est heureux qu'elle serve de cadre à celle qui nous occupe.

Il se précise qu'elle est d'emblée posée comme étant : qu'est-ce qu'un psychanalyste dans l'Europe de 1993 ? Qu'avons-nous en commun malgré toutes nos différences linguistiques et culturelles? Et l'idée d'un inter-associatif n'est-elle pas la conséquence qui peut se tirer de la convergence de deux faits historiques : 1) la nécessité avérée de passer par une association pour se dire psychanalyste, 2) la constatation de la fin des églises' et de l'impossibilité de fédérer les associations sous l'égide d'un maître ou d'une idéologie ?

Aussi est-il très vite apparu qu'il serait important de pouvoir consacrer la première demie journée à une présentation qui serait faite par des psychanalystes de chaque pays et dans leur langue nationale, pour expliciter le fonctionnement de leur association et préciser ensuite ce qu'ils attendent d'un inter-associatif.

Mais cette option sera critiquée par la suite; on lui préférera, pour pallier aux effets de vitrine et d'idéalisation, le dispositif suivant : que dans chaque pays se constitue un groupe, fonctionnant pour l'occasion déjà sur un mode inter-associatif, qui prenne sur lui la tâche de transmettre au congrès une évaluation de la situation de la psychanalyse, évaluation tenant compte de la façon dont ont été résolus ou méconnus les problèmes de transmission linguistique et de spécificité historique et culturelle dans lesquelles venu s'inscrire le discours freudien et lacanien.

Le Comité de Liaison européen, encore constitué il est vrai uniquement d'associations françaises, est allé encore plus loin, en me chargeant de vous faire la proposition suivante : que chaque pays élabore, d'ici Juin et sur le mode déjà indiqué, un texte de description de cette situation du psychanalyste en 1993 et que ce soient des représentants d'un autre pays qui, ayant pris connaissance de ce texte, s'en fassent les rapporteurs lors du congrès et posent en public à leurs auteurs les questions qui sont soulevées et auxquelles chaque association du pays concerné pourrait répondre en son nom propre.

Le thème de Tchernobyl qui nous est imposé a suscité diverses prises de position. Il a semblé à certains qu'il ne présentait d'autre intérêt qu'anecdotique. Pour rester analyste, a-t-on fait remarquer, il faudrait trouver un titre qui souligne la dimension fantasmatique de tout cela.

Au défi où étaient mis les psychanalystes de pouvoir dire à ce propos quoi que ce soit qui relève de leur discours, il a été répondu qu'il ne pouvait de cette place être ignoré qu'il avait fallu que de graves dsfonctionnements se produisent dans le stockage du savoir et la justification des décisions qui s'en inspirent, pour qu'une telle catastrophe ait pu avoir lieu. Par delà l'événement lui-même, physiciens et sociologues s'interrogent sur les outils technologiques et cherchent des interlocuteurs chez les psychanalystes.

On est même allé plus loin dans l'énonciation d'une sorte de responsabilité éthique des psychanalystes par rapport à ce qui se passe dans le champ social et politique, responsabilité dont il découlerait qu'on ne puisse plus s'autoriser analyste de la même façon, après des événements comme Auschwitz et Hiroshima.

La question serait donc de savoir si Tchernobyl peut être considéré comme un signifiant ayant une portée éthique aussi déterminante que ceux que je viens de citer. La controverse est donc ouverte. Et elle a été vive à Bruxelles.

Mais l'essentiel de la matinée et même une partie de l'après-midi ont été consacrés à l'inscription au tableau des thèmes sur lesquels les uns et les autres souhaitaient travailler dans la perspective du congrès annoncé. Il ne me paraît pas inutile d'en dresser ici la liste, non sans procéder aux regroupements qui ont été suggérés et qui s'imposent étant donné le temps qui nous est imparti.

1. La situation de la psychanalyse dans chaque pays.
  - a. Langues et transmission
  - b. Psychanalyse et médecine.
  - c. Psychanalyse et Université.
  - d. Situation juridique de la pratique psychanalytique.
  - e. Histoire du mouvement psychanalytique.
  - f. Incidence des traductions de Freud et Lacan.
  
2. Pratique et formation.
  - a. Partager nos expériences de la formation.
  - b. Comment procède-t-on à des nominations dans nos associations, et si non, pourquoi ?
  - c. A quelles conditions un psychanalyste est enseignable par son analysant ?
  - d. Formation et enseignement de la psychanalyse.
  - e. Culture et langue dans le maniement du cadre.
  - f. En quoi la formation du psychanalyste n'est-elle pas une initiation ?
  - g. La formation dans les contrôles.

3. La psychanalyse et le social.
  - a. L'acte analytique et le malaise dans la civilisation.
  - b. Acte analytique et acte juridique.
  - c. L'événement Tehermoby
    - 1) est-il emblématique d'un possible perversion du lien social ?
    - 2) que peut-on penser des outils technologiques ?
  - d. Sur l'appartenance du psychanalyste à une institution et sur ses effets.
  - e. Le psychanalyste et la loi.
  
4. Le lien social entre psychanalystes.
  - a. Le statut du psychanalyste se fonde-t-il dans la cure ?
  - b. Le statut du psychanalyste est-il compatible avec une habilitation ?
  - e. La part non institutionnalisable du psychanalyste.
  - d. Le titre de psychanalyste et le front de l'analyse profane.
  - e. Le psychanalyste devant la loi.
  
5. La psychanalyse et ses fins.
  - a. Analyse finie ou analyse infinie ?
  - b. La poursuite de l'analyse de l'analyste.
  - e. L'infantile dans la formation du psychanalyste.
  - d.,La question des limites de la théorisation.
  - e. La place des écrits et publications dans le devenir analyste.
  - f. Passes et désirs.

Il ressort du regroupement que nous avons tenté de tous les thèmes proposés qu'ils seront sans doute abordés à deux reprises, à savoir : dans la présentation pays par pays de la situation de la psychanalyse et dans l'un des quatre autres groupes de travail dont ces intitulés faciliteront la formation. Il devrait donc être entendu que les questions seront seulement posées lors de la présentation et qu'il sera tenté d'en faire des problèmes à formuler, sinon à résoudre dans le corps même du congrès.

J'ai bien conscience du fait que dresser une liste et réagencer les thèmes sous un petit nombre de têtes de chapitres atténuera sûrement aux yeux des participants le caractère foisonnant et parfois passionné de leurs énonciations. Je tiens donc à dire à ceux d'entre nous qui n'ont pas pu se rendre à Bruxelles que ce premier rassemblement interassociatif augurait bien de la suite. Il était clair que nous avons beaucoup de choses à nous dire et qu'il apparaissait même déjà qu'elles pouvaient parfois plus facilement s'exprimer, lorsqu'elles étaient adressées à d'autres associations, qu'à l'intérieur de notre propre groupe.

Cela se manifestait avec une telle évidence que certains représentants auraient préféré que le congrès ne soit pas la priorité et que la constitution du réseau inter-associatif européen antécède toute manifestation collective de ce type. Rien n'empêche de garder ces deux fers au feu.

L'après-midi s'est terminée par un tour de table où il a été donné à chaque association représentée la possibilité de s'exprimer sur le principe d'une contribution financière qui constituerait la mise de fonds nécessaire au lancement du congrès et qui permettrait aussi bien aux associations participantes d'émarger aux éventuels bénéfices.

Trois types de réponses ont été énoncés, étant posé qu'il était probable que la contribution demandée pour chaque association serait de l'ordre de 5000 FF. et que le montant du droit d'inscription au congrès lui-même serait de 1000 FF par personne.

Certaines associations répondent oui d'emblée. D'autres représentants ne donnent qu'un oui de principe, assorti de la réserve d'avoir à en référer à leur bureau. Un groupe espagnol préfère plutôt avancer un somme représentant un certain nombre d'inscriptions anticipées. Un groupe italien accepte de contribuer financièrement, sans vouloir pour autant participer à l'organisation, nous mettant ainsi dans la position d'avoir à élaborer davantage notre demande à son égard. Enfin je souligne qu'aucune des associations présentes n'a émis un refus ou des réserves sur ce plan-là.

Tous les intervenants nous ont, en revanche, Luis devant la responsabilité d'élaborer plus avant l'idée inter-associative. Les écueils qui nous guettent sont clairement balisés. Je cite certaines formulations marquantes "L'Inter-associatif aura un avenir, s'il est autre chose qu'une foire, qu'un marché." "Qu'est-ce qui évitera à l'Inter-associatif d'apparaître comme un projet corporatiste ?" "Pourquoi faire partie de l'Inter-associatif ? Si n'était pas davantage élaboré le principe d'une cooptation de telle association plutôt que de telle autre, rien ne nous distinguerait des autres regroupements existants." "L'Interassociatif est fondé sur une transmission qui privilégie la lettre plutôt que le signifiant-maître. Nous sommes détachés de la fiction à laquelle se raccroche encore l'IPA d'une ramification des didactiques à partir d'un centre. Dès lors, comment assumer ce vide d'une origine et la rupture consommée avec ce type de transmission par le fait d'accorder une primauté à la lettre ? Quels ont été les analyseurs de nos différents groupes ? Comment leur est venue la lettre de Lacan ?" Etc.

Toutes ces questions nous mettent au travail. L'objet de ce courrier est de le relancer, en orientant, si possible, les choses autour des cinq têtes de chapitres qui se sont dégagées à partir de la réunion de Bruxelles.

Les associations de l'inter-associatif français ont décidé pour leur part de se réunir sur un mode inter-associatif dans cinq groupes préparatoires qui organiseront leur travail à leur convenance, sans préjuger en rien du résultat de leurs discussions. Cela veut dire en clair que les thèmes recensés sous les cinq rubriques ne constituent en rien une première liste d'exposés ni une répartition des temps de parole. C'est à l'intérieur de chaque groupe et selon l'avancée de sa réflexion que se dégageront les éléments qui permettront au Comité d'Organisation articulé au Secrétariat d'établir le programme du congrès.

Il est temps maintenant que ces groupes, dès qu'ils seront constitués, commencent leurs travaux. Le secrétariat du congrès diffusera les informations de tous ordres qu'ils lui feront parvenir. D'ici là, il accueillera, pour le renseigner et l'orienter, tout psychanalyste qui souhaite participer aux travaux préparatoires. Il appartient à chaque association de promouvoir ce projet auprès de ses adhérents.

Je termine ce courrier, en précisant que j'ai sciemment omis de citer des noms, parce que c'est une logique associative que nous avons à promouvoir. Outre les représentants des associations de l'Interassociatif français, les associations suivantes avaient délégué des représentants :

Pour la Belgique,

L'Ecole Belge de Psychanalyse,  
l'Association freudienne internationale et  
le Questionnement psychanalytique.

Pour le Luxembourg,

A.L.E.A. (Association Luxeinbourgeoise d'Etudes analytiques).

Pour l'Allemagne,

le groupe "Riss" et  
la revue "Diskurier".

Pour l'Italie,

l'Istituto Lavoro psichanalitico,  
la revue Thelema et  
la Casa Biblio de Padoue.

Pour l'Espagne,

L'Invencio Psicoanalytica et  
la Jornada Freudiana,

le groupe "Traco" et  
le groupe "Apertura" avaient écrit au secrétariat pour donner leur soutien.

En revanche, il me faut citer les noms des personnes qui ont accepté d'assumer la tâche d'un secrétariat pour chaque pays, ce terme désignant seulement la désignation d'une boîte aux lettres et l'inscription d'un centre de diffusion des informations concernant notre prochain congrès. Il s'agit de :

Bernadette Veyergans et Jean Florence, pour la Belgique;

Colette Sthevenin, pour le Luxembourg;

Maria-Delia Contri, pour l'Italie;

Luis-Maria Esmerado et Eduardo Fouikes pour l'Espagne;

Cosimo Trono, pour la Suisse;

Jean Christian Delay, pour le Danemark;

et de votre serviteur et rédacteur de ces lignes pour la France Jacques Nassif